

## Soutien de la hiérarchie, formation, sécurité : qu'attendent les acteurs...

14-18 minutes

Améliorer le soutien aux enseignants, enseigner de manière plus collective l'EMC, renforcer la formation continue sur la laïcité, revoir la place des parents d'élèves... Voici les principales propositions formulées par des acteurs de l'éducation pour enseigner la laïcité à l'école. AEF info a interrogé les 19 et 20 octobre des représentants des enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs et parents d'élèves sur les mesures à prendre, selon eux, à la suite de l'attentat contre Samuel Paty, enseignant de Conflans-Sainte-Honorine qui recevra mercredi un hommage national.



Des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux enseignants et enseignantes, participent à un rassemblement, place de la République, à Paris, pour rendre hommage à Samuel Paty. MaxPPP - © Olivier Donnars / Le Pictorium/MAXPPP

La communauté éducative et les parents d'élèves, encore sous le choc de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, évoquent "l'après" : Quelles mesures prendre rapidement ? Comment enseigner la laïcité ? Quelles relations avec la hiérarchie, avec les familles ? Les

principales organisations syndicales, et les associations de parents d'élèves, interrogées par AEF info, formulent plusieurs propositions.



**Sophie Vénétitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU**

**| Droits réservés - DR**

**Améliorer le soutien de l'Institution aux enseignants.** "Au quotidien, on attend un soutien et un accompagnement beaucoup plus marqué, car on a souvent tendance à culpabiliser", rapporte Sophie Vénétitay, la secrétaire générale adjointe du Snes-FSU. Si "un collègue voit ce qu'il explique remis en cause, il faut qu'il soit cru par sa hiérarchie et qu'un travail d'équipe s'engage", poursuit-elle, appelant à "rompre avec le sentiment d'isolement". Quant à la remontée des incidents qui se produisent en classe, elle note que les canaux existent mais encore faut-il qu'ils fonctionnent : "C'est un état d'esprit qui doit changer".

Le président du Snalc, Jean-Rémi Girard, voit des similitudes dans la situation actuelle avec le mouvement "Pas de vagues" : "Les collègues nous remontent de nouveau des demandes de soutien inconditionnel de l'institution. Ils demandent de ne pas mettre les choses sous le tapis, qu'on dise ce qui ne va pas, notamment dans

les relations avec des parents, que lorsqu'il y a des problèmes à certains endroits, qu'on agisse, par le dialogue, et par la sanction si besoin".

Catherine Nave-Bekthi, secrétaire générale du Sgen-CFDT, le rejoint : "Souvent, quand un inspecteur vient, on estime que c'est pour réprimander le collègue, alors que son rôle est désormais davantage de soutenir". Et de souligner que, "à certains endroits, des collègues ont face à eux une administration qui ne voit pas le problème". Elle insiste néanmoins sur l'effet positif qu'a eu la mise en place de référents laïcité et d'équipes de valeurs de la République, même s'il "faut encore les faire connaître davantage. Elles permettent aux équipes de se dire qu'on ne dépend pas uniquement de son chef hiérarchique mais qu'on peut appeler une autre instance".

Pour le secrétaire général du SNPDEN-Unsa Philippe Vincent, il faut "mettre les professeurs en confiance, leur assurer que face à des difficultés, ils ne sont pas seuls, ils sont écoutés, accompagnés et soutenus". "Ils ne doivent pas hésiter à faire remonter des difficultés", insiste-t-il.

"L'école et les parents sont co-éducateurs"



## Jean-Rémi Girard, président du Snaic

| *Droits réservés - DR*

**Revoir la relation parents-école.** "C'est plus sur les parents que sur les élèves qu'il faut travailler", estime Jean-Rémi Girard. C'est "lorsqu'il y a conflit avec des parents qu'il y a besoin d'une unité de toutes les catégories du monde éducatif, dont les fédérations de parents d'élèves", mais principalement "de l'institution : on ne doit pas ménager la chèvre et le chou quand un parent n'est pas content. Il faut partir d'un soutien à l'enseignant, quitte à ce que, si l'enseignant a fauté, l'incident soit traité ensuite en interne, entre professionnels. Mais il ne faut pas placer les parents au milieu de soucis professionnels".

"L'école et les parents sont co-éducateurs dans la vie de l'élève mais chacun doit bien rester dans son rôle", estime de son côté Cécile Frattaroli, porte-parole de la Peep. "Les parents n'ont pas à se mêler du contenu des enseignements ou comment doit faire l'enseignant !". Mais les parents ne doivent pas être "exclus" de la vie de l'école.

Sophie Vénétiay abonde en ce sens : "Les parents ont toute leur place à l'école mais ça n'est pas leur rôle de dire que le programme existant n'est pas le bon". "Il faut qu'il fasse partie de la communauté éducative, mais en tant que parents", insiste-t-elle. "On a besoin d'eux pour passer des messages", rappelle-t-elle également. Même son de cloche au SE-Unsa : "L'éducation ne se construit pas les uns contre les autres. On ne remet pas en cause la place des parents comme co-éducateurs mais il y a des domaines sur lesquels on ne transige pas. Les savoirs ne sont pas des croyances", assure Gilles Langlois.





"Ce serait problématique de renoncer à la co-éducation car l'école ne vit pas que dans la problématique d'atteinte à la laïcité mais il y a bien d'autres sujets à travailler avec les familles. Couper les ponts avec les familles serait ravageur pour les milieux les plus en difficultés", ajoute Catherine Nave-Bekthi.

De son côté, la FCPE prépare un guide à destination des parents sur la laïcité. Ce guide expliquera par exemple qu'il n'est pas possible de délivrer un faux certificat pour éviter aux filles d'aller à la piscine.

Pour Philippe Vincent, il convient surtout de rappeler aux parents "les fondamentaux de la liberté pédagogique", la loi, ou encore les règlements intérieurs. Selon lui, "beaucoup de parents ne maîtrisent pas ce qui est légal ou non". Misant sur le dialogue, il convient que le rappel à la loi -qui suppose d'avoir les parents "à bonne distance"- peut nécessiter "éventuellement une coopération avec la justice".

### **Un hommage national le 21 octobre**

Un hommage national sera rendu à Samuel Paty le mercredi 21 octobre 2020 en Sorbonne. Le président de la République prononcera un discours et Samuel Paty recevra la Légion d'honneur et sera fait commandeur des palmes académiques.

Les organisations représentatives du monde éducatif seront reçues jeudi 22 octobre par le ministre de l'Éducation nationale afin de préparer la journée de rentrée du 2 novembre et évoquer les mesures à prendre à la suite de l'assassinat de Samuel Paty.

Pour la rentrée du 2 novembre, le ministre de l'Éducation nationale indique sur BFMTV, le 20 octobre, qu'il prépare un "cadre national" pour les événements qui seront organisés. Il prévoit une minute de silence et un temps d'échanges avec les enseignants et des "forces vives" qui peuvent s'exprimer sur la liberté d'expression (avocats,

journalistes, etc.). Concernant la sécurisation des établissements scolaires, le ministère veut prendre le temps des vacances de la Toussaint pour réviser les plans de sécurisation de chacun d'entre eux et les renforcer en cas de besoin.

"Contrairement à 2015, nous avons le temps des vacances pour préparer au mieux cette journée de rentrée et d'hommage", souligne Alain Marie (Snia-IPR). Catherine Nave-Bekthi (Sgen) espère que le ministère ne décidera pas que "toutes les classes doivent faire toutes la même chose au même moment", sauf éventuellement pour la minute de silence. "Il faut que chaque équipe s'empare du sujet", ajoute-t-elle. Au-delà de l'hommage qui sera rendu le 2 novembre, le Snpden souligne la nécessité qu'"un travail de fond s'engage ensuite".

La question de la transmission des valeurs de la République "dans des endroits difficiles"



**Cécile Frattaroli, porte-parole de la Peep.**

**| Droits réservés - DR**

**Renforcer le contrôle des réseaux sociaux.** Pour la Peep, il faut améliorer "la connaissance et la maîtrise des réseaux sociaux", de la part des élèves mais aussi des équipes pédagogiques. "On l'a vu

dans ce dossier de l'enseignant de Conflans mais cela servirait aussi pour mieux lutter contre le harcèlement par exemple", souligne Cécile Frattaroli. "Il y a là un défi de toute la société, en termes de surveillance des réseaux sociaux", ajoute Catherine Nave-Bekhti.

**Aider les enseignants pour enseigner l'EMC.** En passant de l'ECJS en EMC, "on a perdu une dimension sociale importante", relève Sophie Vénétitay. Cela "pose question" à ses yeux dans la mesure où "l'objectif est de participer à la construction de l'esprit citoyen des élèves", poursuit-elle, suggérant de se concentrer davantage sur "les questions civiques et la construction de l'esprit critique, plutôt que morales".

Jean-Rémi Girard estime qu'il n'y a pas de manques "en termes de documents, de supports : on a ce qu'il faut (un vade-mecum, une charte, des manuels...). Le problème est plutôt dans la transmission en classe, dans des environnements difficiles où des élèves peuvent avoir des réactions fortes, dans l'opposition spontanée". En outre, il "trouverait bien que le cours que faisait notre collègue, qu'on puisse tous le faire, dans tous les établissements scolaires", en l'adaptant au niveau de la scolarité.

Pour Catherine Nave-Bekhti, "l'incarnation des valeurs de la République ne doit pas uniquement se faire en EMC, mais dans tous les cours. Il s'agit alors que les enseignants parviennent à l'explicitier". "Il faut un temps dédié dans les emplois du temps, qui n'est actuellement pas suffisant par rapport à l'enjeu", estime Gilles Langlois.



Alain Marie, secrétaire général du Snia-IPR.

| *Droits réservés - DR*

Pour les IA-IPR, les enseignants disposent de "beaucoup d'outils de type vade-mecum par exemple, mais ceux-ci doivent être mieux connus et surtout, de tous les enseignants et pas seulement les professeurs d'histoire-géographie, de français ou de philosophie". "Il faut aussi que les enseignants travaillent davantage en équipe sur ces questions et apportent une réponse plus collective", estime Alain Marie, secrétaire général du Snia-IPR. Il souhaiterait aussi que les inspecteurs passent "plus de temps en classe" pour accompagner les enseignants mais "le nombre de missions qu'ils doivent remplir" les en empêche.

Pour la FCPE, les enseignants devraient pouvoir "être épaulés par des associations" pour les cours sur la liberté d'expression. La fédération suggère aussi de renforcer la formation initiale des enseignants et des acteurs du périscolaire, sur le sujet de laïcité.

Insister sur la formation continue

**Améliorer la formation des enseignants.** La formation continue s'apparente "trop souvent à une courroie de transmission pour la bonne application des réformes", regrette Sophie Vénétiay. Afin de

rompre avec ce "côté ascendant", elle suggère d'avoir des formations qui "donnent des outils permettant de se saisir de nouvelles questions", notamment en lien avec l'actualité. "Cela pourrait se mettre en place plus systématiquement sur la laïcité".



Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa.

| *Droits réservés - DR*

Pour Philippe Vincent, "l'enseignement de la laïcité doit faire partie du bagage commun des enseignants". S'il considère qu'il faut "sans doute le renforcer dans la formation initiale et s'assurer que c'est bien acquis", il suggère également de "regarder dans toutes les disciplines les thématiques qui pourraient donner lieu à des contestations et s'y préparer". Et dans la mesure où "certaines contestations sont orchestrées", il conviendrait de former les professeurs à la didactique et à la pédagogie, poursuit-il. La formation devrait également permettre de prévenir les professeurs de la possible survenue de "situations difficiles" et leur faire connaître les outils, comme les vade-mecum, disponibles pour y faire face, ajoute-t-il.

Pour Gilles Langlois, la formation doit surtout insister sur "la gestion de moments où il peut être difficile d'aborder certaines questions".

De son côté, Catherine Nave-Bekhti estime qu'il faut surtout s'attarder sur la "formation continue" : "La laïcité fait partie de la formation initiale mais ça ne peut pas suffire : le contexte, les acteurs évoluent". Et de critiquer le fait que les enseignants aient "de plus en plus de mal à partir en formation continue car on ne les remplace pas". En outre, elle juge nécessaire des temps de formation "en équipe, dans l'établissement, car cela permet d'incarner les problématiques sur le terrain".

Même analyse de la part du Snia-IPR : "La formation initiale des enseignants comporte déjà le sujet de la laïcité mais là, il y a des marges de progression", estime Alain Marie.

**Réactiver les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.** La Peep propose de réactiver les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), qui existent dans chaque établissement scolaire du second degré. "Ces instances qui évaluent les projets éducatifs en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence ne sont pas toujours actives. Or elles pourraient intervenir pour accompagner les projets sur la liberté d'expression". La Peep plaide aussi pour un enseignement plus tôt dans la scolarité sur le droit et le civisme.

**Commémorer.** La FCPE souhaite que le 16 octobre, date de l'attentat contre Samuel Paty devienne "le jour de la liberté d'expression" dans toutes les écoles et établissements scolaires.

**Sécurité aux abords des établissements scolaires et des enseignants.** Pour Jean-Rémi Girard, il s'agit "d'abord de mener les enquêtes judiciaire et administrative pour voir s'il y a eu des dysfonctionnements et, si oui, lesquels". En revanche, la sécurité des agents dans des situations telles que celle qu'a été Samuel Paty doit être améliorée : "Il faut davantage travailler sur des réponses offertes par l'État aux agents. On ne demande pas qu'elle soit la même pour tous partout sur le territoire, mais pour ceux qui se retrouvent confrontés à une telle situation. On pourrait aller plus vite, et peut-être plus fort, par exemple dans les rapports avec les services de renseignement quand, visiblement, un parent d'élève est reçu avec une personne fichée S et connue dans les médias depuis 2004. N'y a-t-il pas eu là un raté et, si oui, comment faire pour l'éviter ? Peut-être Samuel Paty aurait-il dû être placé sous

protection policière, par exemple".



Gilles Langlois, secrétaire national du SE-Unsa.

| *Droits réservés - DR*

Gilles Langlois espère, lui, que "la protection fonctionnelle soit accordée plus rapidement dès lors qu'elle est sollicitée".

Néanmoins, "il n'y a pas plus de menaces que par le passé", assure Philippe Vincent. "Les collectivités ont beaucoup fait pour la sécurité matérielle", défend le responsable syndical qui n'exige pas la présence de sentinelle devant chaque établissement. "On a besoin d'être assuré d'une intervention, d'une réponse rapide des forces de l'ordre si on sent quelque chose qui peut déraiper", résume-t-il. "Il y a peut-être à renforcer le lien entre les forces de l'ordre et les chefs d'établissements, pour identifier davantage à quel moment et sur la base de quels indices il faut installer une protection particulière", renchérit Catherine Nave-Bekhti.